MAIRIE DE DIETWILLER
HAUT – RHIN

ARRETE MUNICIPAL n° 084 / 2026
Réglementant la circulation Rue des Vosges
du 17/11/2026 au 01/12/2026

Le Maire de la Commune de DIETWILLER,

VU les articles L.2211-1, L.2213-1, et L.2213-3 du Code Général des Collectivités Territoriales
VU les articles R.411-25 à R.411-28, R.417-1 à R.417-13, L.411-8 et R.325-12 du Code de la Route ;
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la circulation routière ;
VU l'instruction interministériel du 22 octobre 1963 sur la signalisation routière, modifiée et complétée ;
VU la demande de la société SOGEA Est – Agence de Richwiller – TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX en date du 6 novembre 2026

ARRÊTE

Article 1 : En raison des travaux de création d'un branchement neuf pour l'assainissement et l'eau potable au numéro **14, Rue des Vosges à 68440 Dietwiller du 17 novembre au 1er décembre 2026 inclus**, la circulation sera restreinte dans les deux sens de circulation avec un empiétement sur chaussée. Un passage d'une largeur de 3 mètres sera maintenu pour les riverains.

Article 2 : Les panneaux de signalisation réglementaire seront mis en place par l'entreprise SOGEA Est pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et les contrevenants poursuivis selon les lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans les conditions et lieux habituels.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera notifié à :
- Monsieur le Sous-Préfet de Mulhouse
- Monsieur le Procureur de la République
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Sierentz
- Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres du Haut-Rhin
- Monsieur Thierry ERHART, Chef du Corps de Première Intervention Intercommunal de Landser – Schlierbach – Dietwiller – Steinbrunn-le-Bas
- SDIS de Saint-Louis
- M2A service collecte des déchets
- Entreprise SOGEA Est
- Affichage

Fait à Dietwiller, le 17 novembre 2026
Le Maire,
Christian FRANTZ

